

Lettre ouverte au Président du TJ de Nanterre.

Monsieur le Président du TJ de Nanterre,

Le mercredi 18 février 2026, un CPIP de la SAS du CP d'Osny-Pontoise a été convoqué au commissariat, placé en garde à vue et son domicile a été perquisitionné.

Nous avons appris avec sidération que cette procédure aussi violente qu'incompréhensible au regard des missions qui sont les nôtres avait été menée sous le contrôle du Parquet de Nanterre.

De ce fait, étant aussi des fonctionnaires du Ministère de la Justice travaillant dans le département des Hauts-de-Seine, nous souhaitons exprimer nos inquiétudes quant à l'apparent manque de connaissances et/ou mécompréhension concernant notre rôle et nos missions.

En effet, cet événement constitue un choc pour l'ensemble des personnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation. Voir la responsabilité pénale d'un professionnel engagée pour des actes relevant de l'exercice normal et quotidien de ses missions représente un précédent d'une extrême gravité.

Nous rappelons au Président du TJ de Nanterre que nous, CPIP, sommes aussi des agents **assermentés** du Ministère de la Justice, nous tenir pour complice d'infractions commises par autrui relève d'un renversement inacceptable des responsabilités.

Nous interrogeons le Président du TJ de Nanterre : un magistrat qui baserait une de ses décisions sur un faux fourni par une des parties serait-il aussi convoqué au commissariat, placé en garde à vue et perquisitionné ?

Nous proposons nos services au Président du TJ de Nanterre : s'il constate auprès de ses agents un besoin d'information sur le rôle du SPIP, ses missions et leur cadre légal, ou le statut des CPIP et DPIP, qu'il n'hésite pas à nous contacter. La CGT IP 92 et le SNEPAP-FSU 92 organiseront avec plaisir des formations ou point d'information.

Nous invitons le Président du TJ de Nanterre à s'exprimer publiquement sur cette situation pour nous permettre de mieux comprendre comment ce regrettable événement a pu avoir eu lieu, et permettre d'avancer ensemble vers une Justice harmonisée au sein de notre département.